

## Conseil Communautaire du jeudi 21 décembre 2017

### Délibération n° 23

#### Fonds d'aide aux Communes – modifications du règlement et de la convention d'attribution.

Date de la convocation : le 27 novembre 2017

Nombre de conseillers en exercice : 133

Présents :

M. Gérard TREMEGE	M. Philippe SUBERCAZES
M. Patrick VIGNES	M. Francis TOUYA
Mme Josette BOURDEU	M. Bruno VINUALES
M. Yannick BOUBEE	M. Jean-Christian AMARE
M. Fabrice SAYOUS	Mme Elisabeth ARHEIX
M. Jean-Claude BEAUCOUESTE	Mme Marie-Paule BARON
Mme Fabienne LAYRE CASSOU	M. Philippe BAUBAY
M. André BARRET	M. Francis BORDENAVE
M. Gérard CLAVE	M. Lucien BOUZET
M. Denis FEGNE	M. Jean-François CALVO
M. Marc BEGORRE	Mme Marie-Suzanne CAMPAGNOLLE
Mme Valérie LANNE	Mme Anne CANDEBAT REQUET
M. Jacques LAHOILLE	Mme Danielle CARCAILLON
M. André LABORDE	M. Rémi CARMOUZE
M. Jean-Claude PIRON	M. Jean-Noel CASSOU
M. Jean-Christian PEDEBOY	M. Philippe CASTAING
Mme Christiane ARAGNOU	M. Jean-Claude CASTEROT
M. Jean-Marc BOYA	M. Georges CASTRES
M. Jean BURON	Mme Marie-Françoise CRANCEE
M. Gilles CRASPAY	Mme Annette CUQ
Mme Ginette CURBET	M. Pierre DARRE
Mme Andrée DOUBRERE	M. Daniel DARRE
M. Michel DUBARRY	M. Denis DEPOND
M. Emmanuel DUBIE	M. Benoît DOSSAT
M. Serge DUCLOS	M. Jean-François DRON
M. Jacques GARROT	M. Jean-Marc DUCLOS
Mme Geneviève ISSON	Mme Martine FOCESATO
M. Christian LABORDE	M. Michel FORGET
Mme Evelyne LABORDE	M. Joseph FOURCADE
M. David LARRAZABAL	M. Jean-Pierre FRECHIN
M. Jean-Claude LASSARRETTE	M. Jean-Bernard GAILLANOU
M. Jean-Michel LEHMANN	M. Alain GARROT
M. Roger LESCOUTE	Mme Simone GASQUET
M. Alain LUQUET	M. Paul HABATJOU
M. Ange MUR	M. Charles LACRAMPE
Mme Evelyne RICART	M. Paul LAFAILLE
M. François RODRIGUEZ	M. Francis LAFON PUYO
M. Jean-Michel SEGNERE	M. Pierre LAGONELLE

M. René LAPEYRE  
M. Claude LESGARDS  
Mme Sylvie MARCHE  
M. Pierre MONTROYA  
Mme Chantal MORERA  
Mme Madeleine NAVARRO  
M. Laurent PENIN  
Mme Marie PLANE  
M. Eugène POURCHIER  
Mme Danielle RENAUD

M. Michel RICAUD  
Mme Claudine RIVALETTO  
M. Paul SADER  
M. Michel SAJOUX  
M. Roger SEMMARTIN  
M. Jacques SEVILLA  
M. Robert SUBERCAZES  
M. Jean-Marie TAPIE  
M. Jean TOUYA  
M. Christian ZYTYNSKI

**Excusés :**

M. Roger-Vincent CALATAYUD  
M. Marc GARROCQ  
Mme Myriam MENDES  
Mme Marie-Antoinette CASSAGNE  
RODRIGUEZ  
M. Marcel DE LA CONCEPTION  
M. Charles HABAS  
Mme Laure JOUBERT  
M. Jean-Marc LACABANNE  
M. Yves PIETTE  
Mme Maryse VERDOUX  
Mme Anne-Marie ARGOUNES donne  
pouvoir à Mme Anne CANDEBAT REQUET  
M. Michel AUSINA donne pouvoir à Mme  
Josette BOURDEU  
M. Jean-Louis CRAMPE donne pouvoir à  
M. Benoît DOSSAT  
Mme Yvette LACAZE donne pouvoir à Mme  
Chantal MORERA  
Mme Michèle PHAM-BARANNE donne  
pouvoir à M. Yannick BOUBEE  
M. Alain TALBOT donne pouvoir à M.  
Claude LESGARDS  
M. Guy VERGES donne pouvoir à M. Ange  
MUR  
M. Jean-Pierre ARTIGANAVE donne  
pouvoir à Mme Andrée DOUBRERE  
M. Georges ASTUGUEVIEILLE donne  
pouvoir à M. Serge DUCLOS

M. Jean-Pierre BALESTAT donne pouvoir à  
Mme Ginette CURBET  
M. Michel BONZOM donne pouvoir à M.  
Lucien BOUZET  
M. Serge BOURDETTE donne pouvoir à M.  
Jean-Noel CASSOU  
M. François-Xavier BRUNET donne pouvoir  
à M. Gérard TREMEGE  
M. Yves CARDEILHAC donne pouvoir à M.  
Paul HABATJOU  
M. Jean-Louis CAZAUBON donne pouvoir  
à M. Michel RICAUD  
M. Laurent DUBOUIX donne pouvoir à M.  
Jean-Claude BEAUQUESTE  
Mme Suzan DUCASSE donne pouvoir à M.  
Christian ZYTYNSKI  
M. Jean-Michel DUCLOS donne pouvoir à  
M. Robert SUBERCAZES  
M. Romain GIRAL donne pouvoir à Mme  
Marie-Suzanne CAMPAGNOLLE  
M. Bernard LACOSTE donne pouvoir à M.  
Jean-Claude LASSARRETTE  
M. Vincent MASCARAS donne pouvoir à M.  
Jean-François DRON  
Mme Céline ROULET donne pouvoir à M.  
Francis TOUYA  
M. Laurent TEIXEIRA donne pouvoir à M.  
Michel FORGET

**Absent(s) :**

M. Gérald CAPEL  
Mme Marie-Pierre VIEU

Mme Elisabeth BRUNET  
M. Patrice MERIGOT

**Rapporteur : M. GARROT**

**Objet : Fonds d'aide aux Communes – modifications du règlement et de la convention d'attribution.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L.5111-4,

Vu l'arrêté préfectoral modifié du 3 août 2016 portant création d'une nouvelle Communauté d'Agglomération issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes, des Communautés de Communes du Pays de Lourdes, du Canton d'Ossun, de Bigorre-Adour-Echez, du Montaigu, de Batsurguère, de Gespe-Adour-Alaric et du Syndicat de ramassage scolaire des rives de l'Alaric.

Vu la délibération n°2-2 du 28 juin 2017, portant création d'un fonds d'aide aux communes, d'un fonds de concours contrat régional unique et d'un fonds de concours accessibilité réseau bus dans le cadre de l'ADAPT,

Vu la demande de modifications du règlement et de la convention d'attribution du fonds d'aide aux communes présentée par la Commission Fonds de Concours réunie le 28 novembre dernier,

### **EXPOSE DES MOTIFS :**

Il est proposé au Conseil Communautaire de procéder aux modifications du règlement et de la convention d'attribution de fonds de concours dans le cadre du Fonds d'Aide aux Communes.

La modification du règlement porte uniquement sur l'ouverture de l'éligibilité au fonds pour les travaux de voirie dans les communes de moins de 750 habitants.

En ce qui concerne la convention, la modification porte uniquement sur l'article 7 – durée de la convention. Il convient de reprendre le délai de validité fixé dans le règlement.

L'exposé du Rapporteur entendu,  
Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

### **DECIDE**

**Article 1 :** d'approuver la modification du règlement d'attribution du fonds d'aide aux communes conformément au projet ci-annexé,

**Article 2 :** d'approuver la modification de la convention d'attribution du fonds d'aide aux communes conformément au projet ci-annexé,

**Article 3 :** d'autoriser le Président ou en cas d'empêchement, le 1<sup>er</sup> Vice-Président, à prendre toute disposition pour l'exécution de cette délibération.

à l'unanimité

**Le Président,**

  
**Gérard TRÉMÈGE.**